



LES CRÈCHES

Depuis le 1er janvier 2012, la compétence « petite enfance » a été transférée à la communauté d'agglomération périgourdine (Grand Périgueux). La gestion des crèches de toute l'agglomération est donc assurée par cette institution. Pour plus d'informations : www.agglo-perigueux.fr (<http://www.agglo-perigueux.fr/>) rubrique petite enfance.

Grand Périgueux, 1 Boulevard Lakanal B.P 9033, 24019 Périgueux Cedex, 05 53 35 75 18

Sur la commune, il existe 4 crèches :

☛ Crèche des Arènes

34, rue de Strasbourg
Tél. : 05 53 08 04 29

☛ Crèche Magne

2, rue des Teinturiers
Tél. : 05 53 53 47 49

☛ Crèche Mercier

30, rue Bacharétie
Tél. : 05 53 53 17 39

☛ Crèche Câlins-Câlînes

Chemin de la Saltgourde
Tél. : 05 53 53 55 79



LE RELAI D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Situé dans des locaux de la crèche Câlins-Câlînes, dans le quartier du Gour-de-l'Arche, ce relais d'informations, d'échanges et d'animations accueille les assistantes maternelles de la commune, et les parents des enfants en bas-âge. Déclaration d'embauche, contrat de travail type, tarif d'accueil, bulletin de paie sont autant d'exemples des renseignements que l'on peut y obtenir. Des ateliers d'animation sont également proposés deux fois par semaine aux assistantes maternelles.

Permanences d'accueil : lundi, mardi et jeudi, de 13 h 30 à 17 h.
Téléphone : 05 53 53 93 85.

UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT

Depuis 2009, la collaboration entre la Ville de Périgueux et le Conseil départemental a permis de développer un lieu d'accueil enfants-parents. Ni crèche, ni halte garderie, ni centre de soins, il s'agit d'un lieu où parents, grands-parents, assistantes maternelles ou auxiliaires parentales, accompagnés de l'enfant, sont accueillis, se rencontrent et échangent.

Inspiré du principe de « maison verte » créée sous l'impulsion de Françoise Dolto, ce local convivial, avec des ombreux jeux à disposition, propose aux familles de passer ensemble un moment convivial (au rythme et à la durée souhaitée).

LA LUDOTHÈQUE

Lieu d'animation et de rencontre autour du jeu, la ludothèque « l'île aux jeux » existe depuis 1996. Depuis la création du pôle socio-culturel « l'Arche » au sein duquel un espace a été créé pour la ludothèque, ce sont près de 400 enfants de 0 à 6 ans qui profitent du lieu chaque année. Intergénérationnel, il propose plus d'une centaine de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans.

Ce large choix de jeux est à (re)découvrir sur place ou à emprunter*. Des ateliers mis en place par une éducatrice de jeunes enfants permettent aussi de partager un moment de détente en famille ou entre amis.

☛ INFORMATIONS PRATIQUES

L'Arche
68 rue Pierre-Brantôme à Périgueux
Tél. 05 53 06 11 46

☛ HORAIRES D'OUVERTURE ET MODALITÉS DE LA LUDOTHÈQUE

- ☛ Hors vacances scolaires mardi, jeudi, vendredi de 16 h à 18 h
(les jeudis en début d'après-midi sont réservés pour l'école maternelle du Gour de l'Arche)
- ☛ Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

Pour l'emprunt de jeux : cotisation annuelle 20 € par famille / Durée d'emprunt des jeux : 2 semaines. Accès aux activités et animations du lieu gratuites.

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

Le service Soutien à Domicile du **CCAS de Périgueux** (<http://www.perigueux-ccas.fr/>) est autorisé par le Conseil Général de la Dordogne et est agréé par la DIRECCTE (n° SAP 262403066) de la Dordogne pour la **garde d'enfants à partir de 3 mois**.

Toutes les informations sur [les pages du site du CCAS](http://www.perigueux-ccas.fr/ccas-aide-a-domicile/garde-denfants-a-domicile/) (<http://www.perigueux-ccas.fr/ccas-aide-a-domicile/garde-denfants-a-domicile/>)

ACTION PASSERELLE

Afin de faciliter le passage de la famille, de la crèche ou de la halte garderie vers l'école, un dispositif " action passerelle" est déployé au Gour-de-l'Arche. Il concerne les enfants de 2 ans environ résidant dans le quartier, et ne bénéficiant pas de mode de garde, ou d'enfants issus de la crèche Câlin-Câline du secteur et qui intégreront l'école maternelle du Gour-de-l'Arche à la rentrée suivante.

Par petits groupes toujours accompagnés de plusieurs adultes les enfants partent de la crèche vers l'école, participent à différents ateliers, avant de revenir vers la crèche.

La Ville de Périgueux est à l'initiative de cette démarche, dans le cadre du soutien à la parentalité : co-construite entre les intervenants (une éducatrice de jeunes enfants, une psychologue l'Atsem de l'école, une animatrice du centre-social), les enseignants et les familles, les jours et horaires d'intervention peuvent changer pour s'adapter au mieux aux besoins des enfants.

Le Grand Périgueux, qui a désormais en charge la compétence Petite enfance, s'est associée au projet, de même que l'Education nationale ou le Conseil général, notamment en déléguant une partie de leurs personnels.

Les enjeux de l'action :

- offrir un espace d'éveil et de socialisation pour de jeunes enfants en âge d'être scolarisés l'année suivante / permettre une entrée progressive à l'école maternelle (pour des enfants de crèche ou des enfants ne bénéficiant pas de mode de garde)
- faciliter la séparation parent-enfant
- accompagner la parentalité / favoriser l'implication des parents au sein de l'école.

Les séances d'accompagnement des enfants peuvent prendre différentes formes y compris des séances d'éveil musical, spectacles... L'objectif étant de créer un climat propice à l'entrée de l'enfant à l'école, de favoriser une séparation mère-enfant en douceur.

Quelques chiffres

- 7 à 8 personnes se relaient pour assurer une présence de deux à trois accueillantes par séance
- 4 familles concernées pour cette année scolaire
- En 2012, 290 enfants sont nés à Périgueux et 3451 en Dordogne

Informations pratiques

Ludothèque
68 rue Pierre-Brantôme
Tél. 05 53 06 11 46 / 06 48 14 98 76

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-toutes-les-cartes-de-la-ville.html))

DÉMARCHES EN LIGNE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/vos-droits-et-demarches/560-la-mairie-a-votre-service.html))



23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)